

Série évaluation de projet
02/2020

Evaluation finale du projet Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries (CCLME)

**Symbole du projet: GCP/INT/023/GFF
GEF ID: 1909**

**ANNEXE 8. Projets ou initiatives d'intérêt pour la gestion écosystémique
du CCLME**

Exemples (non exhaustifs) de partenariats au niveau national	
	Sénégal : Programme littoral du ministère de l'environnement qui comprend plusieurs volets : Fonds d'adaptation au changement climatique – environ 8 millions USD : construction de digues en enrochement à Rufisque (UEPOA/Japon) ; reconstitution de plage par engraissement sur la langue de Barbarie à Saint Louis (PGZIC financé par l'UE) ; Protection d'un port de pêche à Joal ; Mise en place de réseaux communautaires pour appuyer le processus de gestion du littoral (PGZIC financé par l'UE)
	Sénégal et Cap Vert : projet CFI (Initiative sur la pêche côtière), sur financement FEM
	Guinée : Planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi, avec l'appui du FEM
	Programme PRAO (composante nationale dans tous les pays de la CSRP) : gouvernance (partenariat public-privé, cogestion, renforcement des capacités), création et domiciliation de richesses (chaines de valeur), lutte contre la pêche INN.
	Mauritanie : programme biodiversité-gaz-pétrole (financé par la GIZ)
	Maroc, développement des AMP pour la Pêche artisanale, mis en œuvre par le Ministère de la pêche, sur la base de demandes des pêcheurs artisanaux qui proposent une réglementation plus stricte que la loi de la pêche pour la conservation et la durabilité de la ressource
	Plateforme océanique des Canaries PLOCAN qui développe plusieurs projets dont AORAC-SA, une alliance pour supporter la recherche sur l'Océan Atlantique ; ATLANTOS sur l'optimisation et l'amélioration du système intégré d'observation de l'océan atlantique ; ENVRIPLUS concernant les infrastructures pour la recherche environnementale fournissant des solutions reliant science et société ; Biodiversa3 sur la recherche concernant la biodiversité et les services écosystémiques ou CATAPULTA sur le développement de projets innovants sur le milieu marin
	Les campagnes océanographiques au Cap Vert, organisées conjointement avec la France qui chaque année produisent de nombreux résultats (ABRACOS 2015, PIRATA 2016, ...)
Exemples de partenariats au niveau régional (en plus du projet EAF Nansen)	
	La CSRP, avec l'appui de l'UE, travaille sur une stratégie régionale de gestion durable des petits pélagiques, devant déboucher à terme sur des plans d'aménagement harmonisés entre les pays de la CSRP (hors Maroc). Le processus est aussi appuyé par COMHAFAT (sardinelles zone nord et ethmalose zone sud) et par GOWAMER (ethmalose zone sud).
	Composante régionale du programme PRAO : au cours de sa première phase, le PRAO a surtout travaillé sur les ressources démersales sous juridiction nationale, pour sa deuxième phase, le PRAO dans le cadre de sa composante régionale pourrait aussi travailler sur les ressources transfrontalières, dont les petits pélagiques.
	Projet PESCAO, en cours de préparation sur financement l'UE qui devrait comporter un volet important dans le domaine de la lutte contre la pêche INN
	L'UEMOA serait en train de préparer un programme sur l'évaluation des stocks et l'aménagement des pêcheries de petits pélagiques (seuls le Sénégal et la Guinée Bissau sont membres de l'UEMOA)
	Programme WACA (Gestion du littoral de l'Afrique de l'Ouest), sur financement Banque mondiale, d'appui à la gestion des problèmes d'érosion et d'inondation côtières (pays du CCLME concernés par ce programme pour l'instant : Mauritanie et Sénégal)

	<p>Le PRCM serait en train d'examiner la possibilité de mettre en place de nouvelles plateformes thématiques régionales (selon le modèle du réseau des parlementaires ou du RAMPAO) autour de la gestion des zones côtières, associant notamment Min. pêche, Min. environnement, secteur privé, et société civile dans chacun des pays de la zone PRCM. Ces plateformes seraient ensuite fédérées au niveau sous-régional, selon un mécanisme et un ancrage juridique qui reste à définir. L'idée étant de conférer à cette instance une légitimité politique voire juridique sur les questions de portée sous-régionales portant sur la gestion intégrée des zones côtières.</p>
	<p>IEO et le projet EcoAfrik, sur la biodiversité de l'écosystème benthique africain recouvrant notamment les zones côtières des pays de l'Afrique de l'Ouest ainsi que le Gabon, l'Angola, la Namibie et le Mozambique</p>